GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS - AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Date Heure Numéro Département(s)

14h26

DJSC

Annule et remplace

Auteur(s): Groupe Vert'Libéral

Lié à :(obligatoire)
ad 15.055

Titre: Annexe au décret

approuvant le premier paquet de mesures du programme d'assainissement des finances pour les exercices 2017 et suivants, mesure JS23 "Réforme des institutions"

Contenu:

Le Conseil d'État proposera (suppression de: en particulier la réduction du nombre de députés et de députés suppléants) des mesures permettant de diminuer les coûts de fonctionnement des institutions;

Motivation (facultatif):

Le Grand Conseil a renvoyé le rapport en commission: les mesures permettant d'éventuelles économies ne doivent pas se limiter à la diminution du nombre de député-es, proposition qui ne fait pas l'objet de consensus à ce stade.

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :		
François Jaquet		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :